

*7. P. ALUNDAN*  
Le ~~REPRESENTANT~~ du (DANEMARK) déclare qu'à aucun

moment il a eu l'impression que l'Alliance sortirait totalement modifiée de l'exercice en cours, *de la façon perdue* mais qu'il s'agissait plutôt de déterminer les domaines d'intérêt auxquels il conviendrait d'attacher une plus ou moins grande importance. Comme son Gouvernement l'a fait savoir à plusieurs reprises, il considère que l'OTAN fonctionne dans des conditions satisfaisantes sur le plan militaire, que dans ce domaine, l'Organisation répond à l'objet pour lequel elle avait été créée, et que ~~de~~ les objectifs n'ont pas changé. Il est également satisfait de la manière dont la consultation politique s'exerce. En revanche, il est moins satisfait de l'image que l'Alliance donne d'elle-même et de l'idée que s'en fait une partie de l'opinion danoise qui considère l'OTAN comme un organisme démodé, perdu dans les détails, et poursuivant d'une manière générale, des buts égoïstes. Pour dissiper ces malentendus, qui causent certaines difficultés à son Gouvernement, il estime que le rôle de l'Alliance sur le plan militaire devrait être exposé d'une façon plus réaliste. A son avis, il conviendrait de souligner que dans un monde dangereux et désorganisé, où coexistent des

Etats de puissance inégale, les Alliances <sup>militaires</sup> sont un élément normal de la structure politique de l'Europe d'aujourd'hui, dans laquelle <sup>une</sup> la politique de détente peut être poursuivie pour chacun des membres de l'Alliance. Il souhaiterait que ses idées soient exprimées sous une forme quelconque dans le rapport.

Il ajoute que son pays est, dans une très large mesure, d'accord avec les propositions qui ont été formulées en ce qui concerne le rôle politique de l'Alliance, notamment, pour rechercher les moyens de parvenir à la détente. Il rappelle que des études ont d'ailleurs été engagées en 1966 dans ce sens. Les suggestions de <sup>St</sup> Mulley concernant une Table ronde qui grouperait les pays de l'Est et de l'Ouest et celles que M. KOHLER a présentées dans son rapport sur le contrôle des armements, lui ont paru très intéressantes. Quant à la consultation, il lui semble superflu de chercher à distinguer plusieurs degrés. Il considère que chaque question posée comporte ses propres limites et que personne n'a jamais été empêché de soulever une question dans tous les organismes qui constituent l'Alliance. Il ne voit donc aucune raison

d'apporter des modifications à une procédure qui est l'un des fondements du travail quotidien des Représentants Permanents; <sup>A</sup> titre d'exemple, il fait observer que pour ce qui concerne la Méditerranée, cette procédure a été parfaitement satisfaisante puisque le Conseil a constaté que cette question intéressait l'Alliance et a décidé d'entreprendre une étude en raison de l'influence croissante de l'Union Soviétique dans cette région du monde. Mais il hésiterait à accepter que ce genre de problème soit évoqué au cours de sessions ministérielles. Il craindrait en effet que l'<sup>opinion</sup>Union ne réagisse défavorablement et que les possibilités <sup>pour</sup> de l'Alliance d'apparaître comme un instrument de détente ne se trouve amoindries.